

Charte régissant le fonctionnement du groupe WhatsApp d'information et de communication.

A l'attention des membres de l'AALMI

Préambule :

Préambule : Le fonctionnement du groupe WhatsApp, doit respecter avant tout les termes de La CHARTE DES VALEURS DES MEMBRES de l'AALMI Fès.

1. Constitution du groupe

La décision de constituer un groupe d'information et de communication via WhatsApp, regroupant les membres, à jour ou non de leur cotisation, de l'Association AALMI Fès », est du ressort exclusif du Bureau national de l'Association

2. Administration technique du groupe

L'administration technique du groupe est conjointement exercée par :

- Le Secrétaire Général, du Bureau national ;
- le Secrétaire Général, de la Section de Casablanca ;
- le Secrétaire Général, de la Section de Rabat Agissant en qualité d'Administrateurs, en partenariat et sous contrôle du Président.

3. Composition du groupe de discussion

Le groupe de discussion est exclusivement réservé aux membres potentiels, dont nous avons les coordonnées téléphoniques depuis leur dernière adhésion, et aux nouveaux membres non encore adhérents mais nous ayant fourni leur N° WhatsApp en attendant d'adhérer.

-Disposition particulière : l'intégration d'une personne non à jour de sa cotisation, est à la discrétion du Président de l'Association ou d'un membre du bureau national et/ou sur proposition motivée du Président de chaque section.

4. **Engagements des participants aux groupes de discussion** **WhatsApp**

- **Sur le fond :**

- Les contenus diffusés doivent obligatoirement être en lien avec les thématiques et préoccupations de notre Association, à savoir, EXCLUSIVEMENT : Le Lycée, les élèves, l'AALMI, l'éducation-formation, et la ville de FES, art et culture.
- Les contenus diffusés doivent OBLIGATOIREMENT PRESERVER en toutes circonstances le caractère indépendant, non régionaliste, non communautariste et apolitique de l'Association, et éviter tout message s'écartant de cette ligne de conduite EXCLUSIVE ou susceptible d'incommoder les membres du groupe par son caractère rituel.
- -La diffusion de contenus hors propos (volontairement déstabilisant, discriminatoires ou choquants) ou de sources non vérifiées (fake news) n'est pas autorisé, quel que soit le support utilisé (messages audio, vidéos, images ou écrits).
- Les actions de prospection ou de promotion commerciale, aussi bien pour soi qu'au profit d'une autre entité ou personne physique, ne sont pas autorisées.

Sur la forme :

- Les membres de ce groupe s'engagent à participer aux échanges d'informations de manière courtoise et constructive.
- Au cas où un sujet choque ou dérange particulièrement un membre, celui-ci est invité à ne pas créer de polémique au travers du groupe, mais à contacter directement l'un des administrateurs par **message privé**.
- Pour s'adresser à une (ou quelques) personne(s) en particulier, il est conseillé de privilégier les messages privés plutôt que de publier sur le groupe.

- Ne pas diffuser de messages ou de fichiers susceptibles d'être confidentiels ou conflictuels.

Nous rappelons que l'usage de WhatsApp ne permet pas de garantir une confidentialité des échanges (serveurs physiquement basés à l'étranger).

5. **Exclusions du groupe**

(Ne pouvant être qu'exceptionnelle car contraire à l'esprit même de la création du groupe) :

- les administrateurs, en concertation avec le Président de l'Association, peuvent décider

1- d'adresser un avertissement à un des membres du groupe en cas de nonrespect des dispositions de la présente charte

2- de l'exclusion d'un membre du groupe, même s'il est adhérent, s'il nuit volontairement au bon fonctionnement du groupe ou récidive après avertissement.

- Cette exclusion motivée (récidive en comportements ou contenus) est signifiée à la personne concernée par tout moyen approprié (appel téléphonique ou mail)